

## EN BREF

## RÉGLEMENTATION

## CRÉATION D'UN GIP CHARGÉ DE L'EXTINCTION DE LA TÉLÉVISION ANALOGIQUE

Un groupement d'intérêt public, baptisé "France Télé numérique", vient d'être créé par un arrêté et un décret parus au *Journal officiel*. Ce GIP est chargé de conduire l'extinction de la diffusion de la télévision analogique. En particulier, il organise et finance les actions d'information du public, il coordonne le réaménagement des fréquences et il gère le fonds subventionnant le passage au numérique des foyers modestes. J.M.

## ENVIRONNEMENT

## L'ÉCO-ORGANISME ERP ÉTEND SA COUVERTURE EUROPÉENNE À 29 PAYS

ERP devient le premier éco-organisme paneuropéen dédié à la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Il vient de signer un accord avec le prestataire allemand 1WEEE Services qui lui permet d'étendre sa couverture à 20 pays supplémentaires, et de proposer ainsi ses services dans 29 pays européens. ERP compte plus de 800 membres en Europe et a collecté puis traité à ce jour plus de 100 000 tonnes de DEEE. J.M.

## INTERNATIONAL

## DES CONSEILS CIBLÉS POUR S'IMPLANTER EN CHINE

Les équipes bilingues du comité d'échange franco-chinois de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) reçoivent, chaque mois, les chefs d'entreprise, en entretien individuel, dans les locaux de la CCIP, à Paris. Ils indiquent aux postulants si leurs produits sont adaptés au marché chinois et évoquent avec eux les différentes manières de l'aborder : recherche d'agents, de partenaires commerciaux ou d'industriels, création d'une structure propre, etc. Ils présentent enfin les régions chinoises à cibler en priorité : villes côtières, régions du Nord ou de l'Ouest... La prochaine journée dédiée à la Chine aura lieu le 20 juin prochain. J.M.  
Tél. : 01 55 65 35 33, fax : 01 55 65 35 07.

## POLITIQUE INDUSTRIELLE

## Les relations entre grands comptes et PME s'améliorent

Dans le cadre du "Pacte PME" lancé fin 2005, 28 rencontres ont été organisées entre les grands comptes et les petites et moyennes entreprises innovantes sur des thématiques ciblées, et ont donné lieu à la signature de 73 contrats.

Même si la part de leurs achats auprès des PME (moins de 250 personnes et de moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires) reste encore faible (17,8 % en 2006), les administrations publiques et les grands groupes s'intéressent davantage aux activités des fournisseurs de moindre taille et aux produits et technologies que ces derniers peuvent leur procurer. Tel est l'enseignement du premier bilan du "Pacte PME", initiative lancée fin 2005 afin d'inciter les grands groupes à davantage travailler avec des PME. Quelques exemples : Alcatel-Lucent a réalisé 812,4M€ d'achats en France dont 16,8 % auprès de 866 PME de moins de 250 personnes et 50M€ de chiffre d'affaires. Ce ratio est de 29,6 % chez Schneider et de 7,2 % chez Thales.

## 900 PME inscrites

Elaboré dans le cadre d'un partenariat entre Oséo, l'établissement public d'aide au financement des PME innovantes, et du Comité Richelieu, association qui représente leurs intérêts, le "Pacte PME" mobilise à ce jour 900 entreprises dont l'effectif moyen est de 55 personnes et dont le chiffre d'affaires moyen est de 6,7M€<sup>(\*)</sup>, dans tous les secteurs de l'industrie. Il inclut aussi 31 grands comptes dont 21 grandes entreprises du secteur privé, parmi lesquels figurent Alcatel-Lucent, EDF, MBDA, Schlumberger, Schneider, Siemens, Thales, le CEA, la DGA, la DCN. Des pôles de compétitivité, tels que le pôle Photonique, le pôle Aéronautique et Minalogic, ainsi que des organisations professionnelles (Alliance-TICS, la Meito, Optics



Alliance-TICS, qui regroupe notamment les grands comptes de l'informatique et des télécoms, a signé le pacte PME en 2006.

Valley), sont également partenaires du "Pacte PME".

Les mises en relation des grands comptes et des PME ont été favorisées par l'organisation de rencontres sur des thématiques ciblées, telles que la biométrie, les radars et balises, la voix sur IP, la mécatronique et la robotique embarquée, la vidéosurveillance ou encore le téléaffichage. Elles ont permis à plus de 520 PME de se présenter devant près de 180 représentants de grands comptes et de conclure quelque 73 contrats tout au long de l'année 2006 (le montant moyen des contrats passés auprès de PME étant de 31 000 €). Principale ombre à ce tableau : 30 % des PME rencontrent des retards dans le règlement de leurs créances. A travers sa gamme de produits de financement des programmes d'innovation, Oséo s'efforce d'en réduire les effets.

L'objectif est ainsi de permettre une mobilisation positive autour des PME et de faire émerger les "champions industriels" de demain. L'enjeu consiste à créer un tissu économique comparable à celui des principaux pays européens. Chez nos voisins, les entreprises de taille moyenne (de plusieurs centaines de millions d'euros de chiffre d'affaires) sont, en effet, bien plus nombreuses qu'en France.

JACQUES MAROUANI

(\*) L'ensemble de ces 900 PME (dont près de 400 en Ile-de-France) emploie près de 50 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards d'euros, dont plus de 30 % à l'export. Elles déclarent consacrer un tiers de leurs dépenses à la R&D. Renseignements : [www.pactepme.org](http://www.pactepme.org), tél. : 01 45 23 09 39. Téléchargement du rapport sur : [www.pactepme.org/rapport2006](http://www.pactepme.org/rapport2006).

## TROIS PRINCIPAUX FREINS AUX RELATIONS ENTRE GRANDS COMPTES ET PME

Le premier bilan du "Pacte PME" met en évidence trois principaux freins au développement des relations entre grands comptes et PME innovantes, quelle que soit la qualité de leur offre :

- **L'ACCÈS À L'INFORMATION.** La problématique n'est pas de faire connaître les appels d'offre, mais d'aider les PME à faire connaître leurs compétences innovantes aux acheteurs avant le lancement des appels d'offre ;
- **LA GLOBALISATION DES ACHATS.** Les acheteurs sont amenés à réduire le nombre de leurs fournisseurs et à confier des marchés plus importants

à ceux qu'ils sélectionnent afin de réduire les coûts d'acquisition. Une tendance particulièrement importante dans les secteurs de haute technologie, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de grands programmes ;

- **LE "RISQUE PME".** 59 % des PME innovantes françaises estiment avoir perdu des contrats faute d'avoir pu présenter à leurs clients des garanties suffisantes (cautions ou garanties de bonne fin). L'acheteur d'un grand groupe a, en effet, tendance à préférer une entreprise "établie" à une jeune société innovante.